



PLAN D'ACTION II



VILLE DE
MARTIGNY





Labellisation UNICEF - 2^{ème} Certification - 2025

« Commune Amie des enfants » Ville de Martigny

Rédaction : Daniella Saudan Frachebourg - Déléguée sociale

Crédits photos :

Florence Kielholz - Olivier Lovey - Cindy Gabbud - Siriane photos.



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	5
2.	LIGNES DIRECTRICES	6
2.1.	Poursuivre l'élaboration d'une politique de l'enfance et de la jeunesse	6
2.2.	Sensibiliser à la consommation des médias et à l'accès à l'information	6
2.3.	Ouvrer au développement durable et agir pour le climat	6
2.4.	Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes	6
3.	PLAN D'ACTION ET MISE EN OEUVRE	7
3.1.	Poursuivre l'élaboration d'une politique de l'enfance et de la jeunesse	7
3.2.	Sensibiliser à la consommation des médias et à l'accès à l'information	11
3.3.	Ouvrer au développement durable et agir pour le climat	14
3.4.	Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes	23



LÉGENDES



Contexte



Objectifs



Description de l'action



Délai de mise en œuvre



Coût

1. INTRODUCTION

La Ville de Martigny, soucieuse du bien-être des enfants et des jeunes de sa municipalité depuis de nombreuses années, a obtenu en 2021 le label de l'UNICEF « Commune amie des enfants » confirmant son engagement auprès de la jeunesse de la Cité d'Octodure.

Un plan d'action a été élaboré et réalisé durant la législature 2021 - 2024 dans lequel la Ville a fait le choix de prioriser les lignes directrices suivantes :

- Développer une politique globale transversale
- Favoriser une éducation globale par le soutien à la parentalité
- Encourager la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes
- Promouvoir un cadre de vie épanouissant.

La Ville de Martigny remercie les expertes de l'UNICEF, Mesdames Mona Meienberg et Sophie Egli, pour leur accompagnement et les recommandations faites durant le processus de réalisation du plan d'action. Les mesures concrètes et pertinentes qui ont été mises en place dans les projets 2021 -2024 sont pérennisées.

Le rapport d'auto-évaluation décrit les résultats des mesures réalisées, tout en notant que les difficultés engendrées par la crise sanitaire du Covid ont ralenti le rythme de réalisation des projets. Dans cette introduction, il est important de souligner que le label « Commune amie des enfants » a renforcé la transversalité entre les acteurs concernés et encouragé les synergies ainsi que les collaborations intersectorielles. Grâce à cette démarche, le mode de collaboration entre les différents partenaires sur le territoire de Martigny a été formalisé et légitimé. La force du label est d'agir comme un fil rouge : le suivi du plan d'action rend attentifs tous les acteurs à sa réalisation pour améliorer constamment la promotion des droits des enfants et des jeunes ainsi que leur qualité de vie et aussi celle de leurs parents.

Le rapport d'évaluation externe du plan d'action recommande la re-certification. La qualité du processus d'engagement en marche a été mentionnée. « La Municipalité de Martigny prend au sérieux la question de la participation des enfants et des jeunes. Et ceci de manières très différentes, dans des domaines divers, en proposant une participation ouverte, formelle et liée à un projet. » L'évaluation cible 2 sujets importants pour l'avenir :

- Poursuivre l'élaboration d'une politique « enfance et jeunesse » dont les principes fondamentaux ont déjà été travaillés
- Augmenter la visibilité des engagements en lien avec le label UNICEF pour valoriser les nombreuses mesures réalisées à Martigny et les rendre accessibles à tous.

Ce document présente l'élaboration du plan d'action II sur 4 ans (2025 - 2028), condition préalable à l'obtention de la 2^{ème} certification du label de l'UNICEF « Commune amie des enfants ». La rédaction des nouvelles mesures se base sur les connaissances acquises lors du 1^{er} processus, les constats des évaluations et les évolutions actuelles des besoins.

2. LIGNES DIRECTRICES

La Ville de Martigny soumet la formulation des lignes directrices suivantes qui serviront de cadre de référence pour ses actions en tenant compte des recommandations de l'UNICEF :

2.1. Poursuivre l'élaboration d'une politique de l'enfance et de la jeunesse

- ✓ Ancrer le groupe de pilotage du label UNICEF au niveau communal
- ✓ Rédiger un document référence de la politique communale « enfance et jeunesse »
- ✓ Pérenniser les mesures mises en place lors du plan d'action I (2021 - 2024)

2.2. Sensibiliser à la consommation des médias et à l'accès à l'information

- ✓ Organiser des ateliers de sensibilisation et de prévention numérique dans les crèches, les garderies, à l'école primaire, au cycle d'orientation et avec les parents

2.3. Œuvrer au développement durable et agir pour le climat

- ✓ Développer des activités d'éducation environnementale dans les garderies
- ✓ Encourager la consommation écoresponsable par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de dons entre les parents d'enfants dans les garderies
- ✓ Encourager la consommation locale
- ✓ Développer des actions de sensibilisation liées à la Commission Energie des écoles
- ✓ Intégrer la petite enfance et le cycle d'orientation à la Commission Energie
- ✓ Proposer des ateliers sur la coopération au développement dans les classes
- ✓ Mettre en place une journée dédiée à l'environnement et une stratégie propre au CO
- ✓ Investir le nouveau « Pavillon des Saules » de l'épicentre afin d'expérimenter la durabilité et la consommation responsable

2.4. Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes

- ✓ Soutenir la gestion des émotions chez les enfants
- ✓ Divulguer des campagnes de prévention pertinentes aux parents
- ✓ Elaborer un guide des offres locales et des ressources pour les 0 - 4 ans
- ✓ Maintenir et développer des activités pour favoriser « Le bien-vivre ensemble » en lien avec les 6 valeurs clés de la charte des écoles primaires
- ✓ Renforcer le soutien des éducateurs sociaux auprès des enseignants du CO
- ✓ Créer un feuillet « Bons plans » à l'usage des parents et de leurs enfants
- ✓ Accueillir l'exposition « C'est pas tabou d'être à bout ! »

3. PLAN D'ACTION ET MISE EN ŒUVRE

La Ville de Martigny se mobilise en faveur des enfants et encourage leur participation. Elle désire inscrire les droits de l'enfant à l'agenda politique et souhaite instaurer des conditions de vie favorables aux enfants et aux jeunes. La Ville de Martigny a donc élaboré le plan d'action suivant en tenant compte des points à améliorer relevés dans le bilan établi par l'UNICEF :

3.1. Poursuivre l'élaboration d'une politique de l'enfance et de la jeunesse

La Municipalité de Martigny favorise l'accompagnement des enfants et des jeunes et encourage leur développement afin qu'ils soient en mesure d'exploiter leur potentiel. La Ville souhaite jouer un rôle de soutien pour les acteurs de la jeunesse et de l'enfance par le développement d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse. Les piliers principaux de cette politique sont la protection, l'encouragement ainsi que la participation des jeunes à la vie sociale et locale tout en s'appuyant sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant de 1989.

Pour ce faire, nous proposons les actions suivantes :

3.1.1. Ancrer le groupe de pilotage du label UNICEF au niveau communal



Le groupe de pilotage stratégique a été créé sur le plan communal en 2021 et réactivé en automne 2024 lors de l'élaboration du plan d'action II. Il est composé de décideurs politiques, de professionnels de l'enfance et de la jeunesse au niveau de la Municipalité, des associations, des structures privées ou encore d'institutions et dispositifs régionaux. Ses membres actuels sont : la coordinatrice de la petite enfance, le directeur des associations de la petite enfance, l'infirmière de la consultation parents-enfants, les directeurs des écoles (primaires et cycle d'orientation), le délégué à l'intégration, la déléguée au développement durable, le directeur de l'épicentre et la déléguée sociale.



Historiquement, le processus de labellisation UNICEF a démarré au sein de la Commission scolaire des écoles primaires. Il semble judicieux actuellement d'ancrer le travail du groupe de pilotage et le plan d'action II au sein de la Commission Loisirs et Jeunesse dont ses membres sont les représentants des actions menées transversalement auprès des 0 - 25 ans.



Fixer les objectifs et les moyens pour développer une politique communale de l'enfance et de la jeunesse (0 - 25 ans).

Echanger sur le processus du plan d'action du label UNICEF et pérenniser les mesures créées.

Offrir un espace d'intervision et d'évaluation.

La coordination du projet sera assurée par la Commission Loisirs et Jeunesse.



De 2025 à 2028, fréquence des séances selon la demande.



Intégré dans le cahier des charges des membres de la Commission et des invités.

3.1.2. Rédiger un document référence de la politique communale « enfance et jeunesse » (0 - 25 ans)



La Ville n'a pas encore validé un document de référence de la politique de l'enfance et de la jeunesse.



Formaliser les éléments essentiels de la politique communales : principes fondamentaux, valeurs, lignes directrices, stratégies, plans d'action, etc.



Rédaction d'un document par la Commission Loisirs et Jeunesse qui sera ensuite validé par le Conseil municipal.

La coordination du projet sera assurée par la Commission Loisirs et Jeunesse.



2025.



Intégré dans le cahier des charges des membres de la Commission.

3.1.3. Encourager la participation et la citoyenneté des enfants et des jeunes par l'action « Pulsations Urbaines » - Espaces participatifs dans la ville



Comme mentionné dans le rapport d'auto-évaluation du premier plan d'action, la Ville de Martigny a « mis en place, sur le plan de la participation, de nombreux mécanismes de participation des enfants et des jeunes. Elle a pour objectif de les améliorer ». L'épicentre, partenaire principal des projets de la « Participation des enfants aux Commissions communales » (6-12 ans) et du « Forum des jeunes (12-25 ans) », désire également répondre au besoin d'amélioration des mécanismes de participation des enfants et des jeunes. Transmettre de l'intérêt pour l'engagement citoyen et la « chose publique » est un enjeu de société.

Pour faciliter la participation des enfants et des jeunes, l'épicentre propose le projet « Pulsations Urbaines » afin d'adapter les espaces de participation en se rapprochant d'une formule moins formelle et plus accessible. Ce projet s'intègre aux axes d'intervention : encourager les pratiques participatives des enfants et développer des possibilités d'influences sur les processus de décision au niveau communal, décrits dans le projet initial.

L'épicentre est convaincu que les enfants et les jeunes sont également dotés de connaissances et de compétences sur une thématique donnée, acquises au fil de leurs expériences. Cette expertise, appelée aussi « expertise d'usage » ou « expertise du vécu », est centrée dans un projet participatif. Ouvrir des espaces participatifs a un impact positif chez les enfants et les jeunes : renforcement de la confiance et de l'estime de soi, des capacités cognitives et des compétences psychosociales (oser exprimer son avis, respecter l'opinion des autres, collaborer, etc.). Plus les enfants ont l'occasion de participer, plus ces impacts sont significatifs.



Favoriser l'accessibilité de tous les enfants et les jeunes à des espaces d'expérimentation de la citoyenneté en prenant en compte la notion d'égalité des chances. Créer des liens entre les enfants, les jeunes et les

décideurs politiques. Renforcer la confiance et l'estime de soi ainsi que les compétences psychosociales dans un espace avec une formule adaptée. Initier les enfants et les jeunes à l'engagement citoyen et la « chose publique ».



Selon la Convention des droits de l'enfant, les enfants et les jeunes disposent de droits suivants : être informés ; participer activement à la vie citoyenne ; s'exprimer, parler, donner son avis ; être écoutés, entendus et pris en compte. L'idée du projet "Pulsations Urbaines" est d'amener du sens dans les démarches proposées. En multipliant les espaces participatifs, le projet permet de concerter et d'impliquer davantage d'enfants et de jeunes dans la démarche. Il s'articule en différentes étapes :

Étape 1 - Construire ensemble la participation citoyenne

Rencontres entre l'équipe de l'épicentre, les décideurs politiques (Conseil municipal) et l'administration communale (chefs de service et délégués) pour partager et construire une vision commune sur une culture de la participation citoyenne.

Ces rencontres sont nécessaires pour la mise en commun des concepts de participations et de citoyenneté, des besoins, attentes et enjeux de chaque partenaire ainsi que des différentes méthodes d'interventions. Les objectifs de ces rencontres sont de :

Construire et développer une vision commune pour la mise en place d'une stratégie autour de la participation citoyenne ;
Définir les responsabilités et le cadre d'intervention de chaque partenaire.

Étape 2 - Organisation et planification

En fonction des résultats de l'étape 1, planifier et organiser des actions de participation citoyenne avec les publics concernés autour des thématiques choisies.

Étape 3 - Mise en route du projet "Pulsations Urbaines"

Les premières actions de participation citoyenne sont organisées et se déroulent sur le territoire de la Commune de Martigny.

Étape 4 - Pérennité

Après plusieurs mois d'activité, une évaluation globale du projet est effectuée, des adaptations y sont amenées afin de rendre la démarche pérenne et durable.

La coordination du projet sera assurée par l'épicentre.



Étape 1 - Automne 2025 (septembre, octobre).

Étape 2 - Automne 2025 (novembre, décembre), organisation du projet global et définition du budget.

Étape 3 - 1^{er} semestre 2026, développement des premières actions

2^{ème} semestre 2026, Poursuite des actions.

Étape 4 - 1^{er} semestre 2027, poursuite des actions et évaluation intermédiaire en mai / 2^{ème} semestre 2027 et 2028, adaptation et poursuite du projet jusqu'à fin 2028.



Budget à définir lors de l'étape 2 à la fin de l'année 2025.

3.1.4. Eveil à la citoyenneté dès la petite enfance



En continuité avec les objectifs établis lors du premier Label « Commune amie des enfants », nous souhaitons favoriser l'éveil des jeunes enfants aux thématiques liées à la participation citoyenne et à la connaissance de l'histoire de la Suisse, des institutions et des processus démocratiques, cela sous forme ludique et avec des propositions adaptées à leur stade de développement.



Mise en place d'ateliers thématiques au sein des crèches, des garderies et des UAPE concernant les processus démocratiques et l'histoire de la Suisse (lecture de contes, jeux de société, instaurer des processus démocratiques pour la prise de décisions, organisation d'expositions préparées avec les enfants, sorties et visites de musées, ou autres).



Lors de la préparation des objectifs annuels des structures, chaque équipe pédagogique inclura au moins une activité annuelle en lien avec les processus démocratiques et/ou l'histoire de la Suisse et/ou des institutions.

La coordination du projet sera assurée par l'Association de la petite Enfance (APEM) et la Coordination de la petite enfance (PE).



Août 2027.



Budget ordinaire des structures d'accueil.

3.2. Sensibiliser à la consommation des médias et à l'accès à l'information

Les usages concernant la façon d'accéder à l'information ont, bien évidemment, évolué dans l'ensemble des tranches d'âge ces dernières années. Cependant, la différence est particulièrement marquée pour la génération Z. Cette dernière ne s'intéresse pas moins à l'actualité que les autres générations. En revanche, elle s'informe différemment. De plus, l'exposition aux écrans a fortement augmenté ces quatre dernières années. Les actions de prévention devront se poursuivre et s'adapter aux tranches d'âges de la population (enfants, jeunes adultes et parents).

Pour ce faire, nous proposons les actions suivantes :

3.2.1. Collaborer pour la prévention de l'utilisation excessive des écrans par les 0 - 4 ans



Les recherches ont démontré que l'utilisation excessive des écrans par les jeunes enfants peut avoir un impact particulièrement négatif sur leur développement. Les acteurs œuvrant dans le domaine de la petite enfance et de la santé constatent cette problématique au quotidien. Promotion Santé Valais (campagne « Usage numérique responsable ») a mandaté la Consultation PE (Consultation parents-enfants) et le CDTEA (Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent) pour effectuer la prévention de l'utilisation excessive des écrans par les jeunes enfants.

La Consultation PE, le CDTEA, l'APEM et la Ludothèque réunissent leurs efforts et coorganisent des ateliers de prévention à l'intention des familles de la Commune de Martigny. Une collaboration est également en cours entre l'Épicentre et la Consultation PE, les infirmières de la consultation participent périodiquement au projet « Café Mundo » organisé par l'épicentre.



Soutien à la parentalité.
Sensibilisation des parents à la thématique des écrans pour les 0-4 ans.
Favoriser la visibilité des services de la CPE et de la Ludothèque auprès des familles.



Idéalement ces ateliers ont lieu lors d'une fête ou d'un évènement organisé à l'intention des familles. Les ateliers sont ludiques et permettent, au même temps, de sensibiliser les familles et de donner des alternatives aux écrans par des jeux proposés (à la Ludothèque), par des livres et par des activités créatives.

La coordination du projet sera assurée par l'APEM, la Consultation PE, le CDTEA et la Ludothèque.



Dès 2025, organisation de 3 ateliers de prévention par année scolaire dans 3 structures différentes de l'APEM (à tour de rôle, toutes les structures seront touchées par cette action).



CHF 2'850.- par année, pris en charge par l'APEM, la Consultation PE et le CDTEA.

3.2.2. Diversifier et développer les actions de prévention en lien avec l'utilisation des médias numériques, notamment des réseaux sociaux



Le constat général est le suivant :

- L'utilisation du téléphone portable touche une grande majorité des élèves de 7H et 8H et beaucoup d'élèves plus jeunes dès la 3H.
- Les problèmes qui émergent dans le cadre scolaire (conflits, racisme, harcèlement...) trouvent leur origine dans l'utilisation du téléphone ou sont exacerbés par son utilisation. (Par exemple, dans des cas de harcèlement, l'utilisation des réseaux sociaux ne donne aucun répit à la victime qui est harcelée jour et nuit 7/7).
- Les problèmes liés à une mauvaise utilisation des médias numériques et qui ont un impact dans le cadre scolaire augmentent de manière significative, ils touchent des enfants de plus en plus jeunes.
- Pour beaucoup d'enfants, le temps passé devant les écrans est très (trop) important. Il n'y a ni horaires d'utilisation ni filtre sur les contenus. Les constats sont de plus en plus alarmants chez les élèves : déficit d'attention et de concentration, irritabilité, violence, confusion du réel et du virtuel, fatigue, absentéisme scolaire, baisse de motivation et des résultats scolaires, confrontation à des contenus inadéquats (violence, racisme, images à caractère sexuel).
- Les enfants ont en mains des outils que leur maturité intellectuelle et émotionnelle ne permet pas de gérer sans danger. Beaucoup de parents sont démunis pour poser des règles d'utilisation à leurs enfants car ils n'ont pas les connaissances suffisantes ou n'ont pas conscience des dérives possibles.



Sensibilisation des élèves et de leurs parents à une utilisation responsable des médias numériques.

Réduire les utilisations à risques.

Réfléchir à ce qui est possible de mettre en place à l'école pour mieux encadrer et protéger les enfants, en regard des bases légales et des règlements en vigueur.



Une période hebdomadaire consacrée à l'utilisation des médias numériques en 7H et 8H avec notamment des aspects de prévention (âges des utilisateurs, publications, temps d'écrans, esprit critique, santé globale, harcèlement...)

Intervention de l'association Declick dans les classes de 5H et 7H.

Communication et sondage aux parents via des mails.

Réflexion en collaboration avec l'association de parents d'élèves, le CO et les autres acteurs de la jeunesse de la Ville pour mieux cibler la prévention auprès des élèves et de leurs parents (Implication de la Commission écoles-parents et de la Commission scolaire). Travail autour des chartes d'utilisation.

La coordination du projet sera assurée par Direction des écoles primaires et le Personnel Enseignant, en collaboration avec l'Office de l'éducation numérique, l'association DECLICK, Promotion Santé Valais, Plate-forme Jeunes et Médias, Action Innocence, l'association de parents d'élèves de Martigny (APEMY).



2025 - 2028.



Environ CHF 2'000.- par année à charge des écoles. Actions intégrées aux programmes scolaires et prises en charge par le canton.

3.2.3. Collaborer pour la mise en place d'ateliers pour les élèves et les familles avec l'Office cantonal de l'éducation numérique, l'Association Declick, Promotion Santé Valais et l'épicentre



Le constat général est le suivant :

- Evolution de la société avec une relation à l'autorité qui s'est profondément modifiée (l'information donnée par les parents n'a pas l'impact de l'information délivrée, par exemple, par les influenceurs).
- Le temps passé devant les écrans interpelle et la consommation d'informations divulguées par les réseaux sociaux augmente sans cesse.
- Toute puissance des réseaux sociaux et influence de ces derniers sur la gestion du vivre-ensemble au sein de l'école.
- Désarroi des parents souvent démunis (indirectement des enseignants et des pédagogues).



Prévention numérique et développement des bons réflexes.

Sensibilisation auprès des parents.

Education numérique (cours intégré à la grille-horaire 9CO dès 2025-2026).

Développement d'un esprit critique.



Courrier adressé aux parents (âges légal réseaux sociaux, temps passé devant les écrans, liens sociaux, hygiène de vie, alimentation et sommeil).

Conférence de l'association Declick à l'attention des parents.

Intervention de l'association Declick dans les classes de 9CO (3 périodes).

Activité Escape Addict dans les classes de 10CO (2 périodes).

Cours de français sur les fake news (support développé par un collectif d'enseignants) pour les 10CO (plusieurs périodes d'enseignement).

La coordination du projet sera assurée par la Direction du CO en partenariat avec le Service de l'Enseignement et les médiateurs de l'école.



Dès 2025, chaque année scolaire.



CHF 5'000.- pour une année, entièrement financé par le canton.

3.3. Œuvrer au développement durable et agir pour le climat

Les défis liés à l'environnement et à la mobilité sont des préoccupations importantes pour les enfants et les jeunes. Ces inquiétudes doivent donc être entendues et accompagnées. La Ville a ainsi développé son Plan Climat afin de répondre à ces défis en proposant des actions concrètes, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques. Les projets de durabilité sont susceptibles d'être développés dans les domaines des énergies, de la consommation écoresponsable et de la coopération internationale.

Pour ce faire, nous proposons les actions suivantes :

3.3.1. Participer au label école de l'énergie des écoles primaires et développer des activités d'éducation environnementale dans les crèches



Les écoles primaires de Martigny sont labélisées école de l'énergie et ont invité l'Association de la Petite Enfance de Martigny (APEM) à faire partie de leur Commission Energie. Pour nous cette occasion, liée à certaines pratiques d'éducation écoresponsable déjà en place au sein de nos structures, nous motive à développer d'avantage le concept de développement durable pour l'ensemble des structures de l'APEM.



Rejoindre le Label école de l'énergie des écoles de Martigny.
Intégrer les actions proposées par la Commission Energie.
Faire remonter des thématiques propres à la petite enfance à la Commission Energie.
Inclure des activités d'éducation environnementale au programme des structures d'accueil.



Participation d'une personne de l'APEM aux séances de la Commission de l'énergie.
Mise en place, dans les structures de l'APEM, de projets proposés par la Commission de l'énergie.
Sensibilisation de l'ensemble des personnes au sein de l'APEM aux questions liées à la consommation énergétique responsable en collaboration avec la déléguée au développement durable.
Développement d'activités d'éducation environnementale auprès des enfants, encouragement et soutien à la participation des enfants (de façon adaptée à leur âge) aux propositions à transmettre à la Commission de l'énergie.

La coordination du projet sera assurée par l'APEM en collaboration avec la Commission de l'énergie des écoles.



Janvier 2026.



CHF 7'500.- par année pris en charge par l'APEM.

3.3.2. Encourager la consommation écoresponsable par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de dons entre les parents d'enfants dans les garderies



Pour ce qui concerne l'encouragement à la consommation écoresponsable, nous proposons également de créer une plateforme permettant les échanges et les dons entre les parents des structures.



Encourager la consommation écoresponsable.



Dans chaque structure de l'APEM, mise en place d'un tableau afin que les familles puissent annoncer ce qu'elles ont à donner ou à échanger avec d'autres familles (livres, jeux, habits, autres). Quelques règles seront mentionnées (bon état des objets) et un formulaire pour les annonces sera mis à disposition des familles.

Option : La Consultation PE aurait également intérêt à être associée à cette initiative.

La coordination du projet sera assurée par l'APEM.



Août 2026.



CHF 1'100.- par année pris en charge par l'APEM.

3.3.3 Encourager la consommation locale



Pour ce qui concerne l'encouragement à la consommation locale nous proposons notamment d'organiser une chasse aux œufs ouverte aux enfants accueillis à l'APEM et aux enfants et familles de la Ville. Les œufs seront de provenance locale tout comme les jus et le gouter offert aux enfants.



Encourager la consommation de produits locaux et sains par une activité ludique et conviviale.

Donner une visibilité aux agriculteurs et producteurs locaux.

Favoriser la compréhension des avantages de la consommation de produits locaux par les enfants.



Des œufs de production locale (après être cuits) seront décorés par les enfants qui iront ensuite les cacher à divers endroits définis dans la Ville. La chasse aux œufs se déroule et quand elle est terminée, les enfants se réunissent pour manger les œufs et boire des jus de fruits de la région.

Option 1 : D'autres activités ludiques pour l'évènement peuvent être préparées, en collaboration avec des agriculteurs de la région, pour expliquer la production de leurs produits. Il serait également intéressant de pouvoir organiser cette activité en collaboration avec les écoles.

Option 2 : Une initiative similaire pourrait avoir lieu à d'autres périodes de l'année pour valoriser d'autres produits locaux (par exemple, une activité en été qui mettrait en avant les fruits de saison en lien avec l'éducation nutritionnelle, entre autres possibilités).

La coordination du projet sera assurée par l'APEM avec la Coordination PE et les écoles.



Mars / avril 2026.



CHF 2'100.- pris en charge par l'APEM et la Commune de Martigny

3.3.4. Développer des actions de sensibilisation initiées par la Commission Energie des écoles dans le cadre du label école de l'énergie



Le dérèglement climatique est l'enjeu majeur auquel doit faire face notre société. L'école a un rôle important à jouer dans la sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité ou encore à une utilisation responsable des ressources de la planète. Les programmes de tous les degrés scolaires contiennent des activités liées à :

- L'utilisation efficiente et responsable des ressources (énergie, eau, papier, produits alimentaires...)
- Les modes de production et de consommation
- Le tri et le recyclage des déchets
- La mobilité
- La biodiversité et l'eau.



Informers les élèves sur les enjeux de protection de l'environnement.

Développer leurs connaissances de la nature, des rôles joués par les espèces végétales et animales ainsi que sur la place de l'être humain et de l'impact de ses activités sur la planète.

Participer et s'engager dans des actions concrètes en lien avec le développement durable.



- Organisation de la journée « A pied à l'école » durant tout le mois de septembre avec un événement particulier lors de la journée internationale « A pied à l'école ». Promotion de la mobilité douce en général. Implication des parents et de tous les élèves via différentes communications.
- « Un déchet par jour » durant le mois de mai. Les enfants sont invités à ramasser chaque jour un déchet sur le chemin de l'école et de le mettre dans une poubelle en respectant le tri.
- « Fruits et légumes de saison », 3 à 4 fois durant l'année scolaire. Distribution de fruits à tous les élèves avec un message sur la consommation, le lieu de production, le mode de production, les impacts sur le climat...
- Actions en faveur de la biodiversité :
Journée au « Rucher communal »
Journée de « Plantation » (projet de compensation carbone). Les élèves (2 classes par années) participent à la plantation d'haies favorisant la biodiversité. En complément, 2 cours en classe sont organisés avec un ornithologue afin de comprendre l'importance de ce travail.
- Sensibilisation à la thématique de l'eau en collaboration avec Sinergy : visite de la STEP pour les 8H et visite de la station de turbinage de Pont-Neuf pour les 5H lors de la Journée mondiale de l'eau.

- D'autres actions seront initiées par la Commission énergie dont font partie des élèves, des enseignantes, la déléguée au développement durable, la direction d'école, le concierge et le personnel administratif.

La coordination du projet sera assurée par la Direction des écoles et la Commission Energie : label école de l'énergie.

Collaborations avec les acteurs locaux : CO, Petite Enfance, UAPE, Sinergy, la déléguée au développement durable, l'association de parents d'élèves.



2025 - 2028.



Environ CHF 1'000 par année à charge des écoles.

3.3.5. Intégrer la petite enfance et le cycle d'orientation à la Commission Energie (label école de l'énergie)



Depuis 2019, les écoles primaires de Martigny sont distinguées par le label école de l'énergie (première en Suisse Romande). Cette distinction est attribuée par l'association « Cité de l'énergie » aux écoles qui s'engagent durablement sur les thèmes de l'énergie et du climat. Dans ce cadre-là, la commission Energie, composée d'élèves et de différents acteurs issus des écoles (professeurs, concierge, UAPE, association des parents d'élèves, DDD, ...) se réunit plusieurs fois par années pour mettre en place des actions autour de l'énergie, de la mobilité, des déchets et de la consommation. Ainsi les actions suivantes ont été mises en œuvre au fil des années : Septembre sans voiture, Black out Friday, Un jour, un déchet.

Afin d'étendre le travail réalisé par la commission Energie en dehors de l'école primaire et d'étendre son action auprès de différentes classes d'âges, il serait intéressant d'y intégrer des représentants de la petite enfance et du cycle d'orientation.



Étendre les mesures et les actions mises en œuvre par la commission Energie
Assurer la continuité entre l'école primaire et le CO en matière d'engagement et toucher un panel plus large de jeunes
Maintenir la collaboration avec la petite enfance



Un /des représentants du CO et de la petite enfance sont intégrés aux séances de la commission Energie.

La coordination du projet sera assurée par l'Ecole primaire et la Commission Energie.



2025 - 2028.



Dans les heures de travail ordinaires des intervenants concernés.

3.3.6. Proposer des ateliers sur la coopération au développement dans les classes



La coopération au développement est un instrument de politique extérieure de la Suisse qui vise la réduction de la pauvreté et la promotion d'un développement durable. Valais Solidaire est la faîtière des ONG valaisannes



actives dans la coopération au développement et/ou sensibilisation du public à la solidarité internationale. Elle a pour but de mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement et d'échanges interculturels intégrant les différents critères du développement durable.

La commune de Martigny, en tant qu'acteur local, soutient également ces initiatives, en intégrant les principes du développement durable au sein de ses politiques éducatives et sociales.

Dans un contexte mondial marqué par des crises multiples (climatiques, politiques, économiques, etc.) et pour assurer la transition vers un avenir durable, il nous faut repenser ce que nous apprenons, où et comment nous l'apprenons. Nos jeunes doivent acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui leur permettent de prendre des décisions éclairées et d'agir individuellement et collectivement face aux urgences locales, nationales et mondiales. L'éducation au développement durable, qui est intégrée dans le Plan d'étude romand, peut y aider.

Par ce projet, les jeunes de notre commune auront l'opportunité de mieux comprendre les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. De plus, des programmes spécifiques, tels que des ateliers de sensibilisation ou des actions de solidarité locale, leur permettront de s'engager pour un avenir durable et inclusif.

En tant que "Commune amie des enfants", notre objectif est d'offrir un environnement propice à leur épanouissement, tout en les incitant à devenir des acteurs responsables du changement. Nous croyons fermement que chaque jeune peut être un catalyseur de transformation, pour un monde plus juste, solidaire et respectueux de l'environnement.



Sensibilisation aux enjeux de coopération au développement et de développement durable.

Education à la citoyenneté.

Réalisation d'au moins un atelier par an auprès d'une classe de l'école primaire et d'une classe du cycle d'orientation.



Mise en place d'un atelier sur 3 périodes :

Définition du développement durable et discussion avec les élèves sur leurs connaissances en la matière.

Présentation de 17 ODD et discussion avec les élèves.

Activité autour des ODD (en fonction de l'âge) ex : escape game sur le thème des ODD.

Présentation d'une ONG qui œuvre au développement durable dans un pays du Sud.

La coordination du projet sera assurée par la déléguée aux affaires sociales, la déléguée au développement durable, Valais Solidaire et les écoles.



Poursuivre l'action lors de l'année scolaire 2025-2026.



CHF 2'000.- (soutien de la Ville à Valais Solidaire)

Pour l'organisation, intégré dans le cahier des charges et les heures de travail habituelles de la déléguée sociale et de la déléguée au développement durable.

3.3.7. Mettre en place une journée dédiée à l'environnement et une stratégie afin de créer la propre commission Energie du CO



Plusieurs constats ont émergé :

- La nécessité de collaborer avec la Commission Energie des écoles primaires pour garder un lien avec l'EP, la ville, Sinergy, les UAPE, etc. mais mener les projets de manière autonome au CO.
- Garder ce contact via 2 ou 3 réunions annuelles où nous échangeons avec les différents acteurs impliqués au niveau scolaire mais aussi communal.
- Mise en place d'une commission environnement au sein du CO avec les élèves intéressés.
- Une collaboration avec le conseil des élèves semble essentielle.



Travailler les compétences transversales et développer un véritable esprit citoyen.

Sensibiliser au développement durable et aux actions simples réalisables pour économiser l'énergie.

Comprendre le fonctionnement de notre écosystème et notre impact sur son équilibre direct (consommation responsable, empreinte carbone, tri des déchets, ...).

Donner aux jeunes l'envie de s'investir et se responsabiliser.



Aujourd'hui, nous souhaitons créer un évènement pour lancer cette commission. Nous proposons une journée dédiée à l'environnement considérée comme un véritable projet d'établissement et non pas comme une activité supplémentaire proposée aux élèves. Nous voulons mettre en place un véritable évènement à l'échelle du CO, durant 2 périodes et pour l'ensemble des degrés en même temps.

Nous proposons un petit film par degré sur une thématique en lien avec l'environnement suivi d'une discussion à l'échelle d'une classe. L'activité se fait clé en main et ne nécessite pas de préparation particulière de la part des enseignants. Elle est accessible à tous et se déroule dans toutes les classes d'un degré en même temps pour favoriser les échanges par après.

Par la suite, les élèves motivés pourront se réunir dans cette Commission Environnement. L'ensemble des élèves serait donc au courant de la démarche comme l'ensemble des professeurs. Ensuite, s'implique qui le désire.

La coordination du projet sera assurée par la Commission Environnement du CO.



Chaque année scolaire : la journée environnement s'est déroulée pour la première fois le lundi 20 janvier 2025.



CHF 500.- (menus frais, copies et autres sur le budget de fonctionnement de l'école) Travail au sein de la commission sur la base d'un volontariat.

3.3.8. Investir le nouveau « Pavillon des Saules » de l'épicentre afin d'expérimenter la durabilité et la consommation responsable



Le parc des Vorziers est un havre de paix naturel où se mêlent des prairies verdoyantes, des espaces engazonnés et un éventail d'arbres majestueux comme le cèdre du Liban et le pin. Il offre aux visiteurs et aux visiteuses un cadre idéal pour se ressourcer. Ce parc abrite également une riche biodiversité, avec de nombreux oiseaux, des insectes et des papillons. Au sein de cet espace, un nouveau bâtiment sera inauguré ce printemps : le Pavillon des Saules.

Le Pavillon des Saules est un lieu dédié aux pratiques créatives, artistiques et culturelles destinées aux enfants, aux jeunes, aux familles ainsi qu'aux seniors.

Différentes activités pourront se développer dans cet espace modulable (ateliers créatifs, accueils intergénérationnels, activités culturelles, etc.), ce qui en fait un lieu dynamique et multifonctionnel. Cet espace de rencontres, d'expérimentation et d'expression permettra à l'ensemble des acteurs locaux, comme des associations, institutions, citoyens, politiques, etc. de se rencontrer et de co-construire des projets en lien avec la transition écologique et sociale.



Développer des actions d'expérimentation et de sensibilisation à la durabilité et à la protection de la nature.

Sensibiliser les usagers et usagères à une consommation responsable et à l'économie circulaire.

Proposer et co-créer une programmation culturelle variées afin d'offrir une alternative aux écrans, à la population en générale.

Favoriser la collaboration intergénérationnelle.



Le Pavillon permettra à l'équipe de l'épicentre d'aborder le concept de durabilité, autant sous un axe de durabilité écologique que de durabilité sociale. Le premier axe s'inscrit dans une démarche qui vise à créer un équilibre stable dans l'environnement et à assurer la préservation à long terme des écosystèmes. Le deuxième axe a pour objectif de créer une société stable dans laquelle tout le monde peut participer et où les droits humains sont assurés pour les générations futures. Il vise donc à garantir des conditions de vie dignes pour tout le monde et à permettre à tout un chacun de développer son potentiel. (myclimate.org)

Tous les projets décrits ci-après ont pour but de sensibiliser les usagers et les usagères à la consommation responsable et au développement d'une politique d'achat sociale et solidaire. Que ce soit au travers de la création d'un jardin participatif, au travers de l'utilisation de vaisselle non-jetable et de produits locaux, au travers de conférences, d'ateliers, d'événements, le Pavillon jouera un rôle essentiel dans la sensibilisation à la consommation responsable.



Le Pavillon jouera également un rôle afin d'offrir une alternative aux écrans à la population en générale. Pour faire face à l'augmentation de l'exposition aux écrans chez les jeunes, l'épicentre est sensible de leur proposer d'autres activités pendant leur temps libre. Une programmation culturelle variée verra ainsi le jour sur la scène modulable du Pavillon.

PROJETS DE L'AXE : Œuvrer au développement durable et agir pour le climat

1. Le jardin

Situé entre le pavillon et les chemins de fer, cet espace fertile n'attend que d'être transformé en un lieu vivant et naturel. L'objectif est de réunir les jeunes et les seniors autour d'un projet commun, permettant de cultiver la terre tout en cultivant les relations humaines.

Cette initiative vise à favoriser l'échange de savoirs, à transmettre des techniques traditionnelles et modernes, et à créer des liens intergénérationnels. En parallèle, elle sensibilise les participants et participantes à des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

2. Événements

L'idée est de mettre en place différents événements, qui se réaliseront en fonction des différentes impulsions de l'équipe et des utilisateurs et utilisatrices : vide grenier solidaire, friperie, conférences.

3. Ateliers

Les ateliers auront comme but principal de sensibiliser la population à la pratique des "4 R" : Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler. En d'autres termes ; consommer le strict nécessaire, donner une seconde vie à ce qui existe déjà, favoriser la seconde main, réparer plutôt que jeter, éviter le gaspillage en réutilisant des objets : ateliers de réparation (vélos,...), repair café, ateliers créatifs, upcycling, atelier couture, etc.

4. La buvette

La buvette du Pavillon fait le pont entre les espaces intérieurs et extérieurs et permet un échange entre les générations du skatepark, du parc des Vorziers et des utilisateurs et utilisatrices du Pavillon. Tenu et conçu par les jeunes, la buvette est un outil pour toutes et tous. Elle permettra donc aux jeunes de développer des compétences en lien avec la gestion d'une buvette et de se sentir acteurs et actrices de la gestion d'un espace. La buvette offre un lieu de rencontre privilégié entre les utilisateurs et utilisatrices du parc, du skatepark et du Pavillon et s'inscrit donc dans une visions intergénérationnelle intéressante.

5. Le parc

Le Pavillon se trouve au milieu d'un îlot de biodiversité : le parc des Vorziers. Celui-ci met en valeur des initiatives écologiques tout en amenant une sensibilisation aux visiteurs·euses aux divers outils (nichoirs à oiseaux, fauche tardive et ruches) et pratiques durables. Une communication active par transmission et/ou panneaux didactiques sont dédiés à faire connaître les installations présentes.

PROJETS DE L'AXE : Sensibiliser à la consommation des médias et à l'accès à l'information - offrir une alternative aux écrans

1. Concerts/spectacles

Dans un monde où les écrans occupent une place grandissante dans nos vies, l'Épicentre se donne pour mission de proposer une alternative aux écrans : les arts vivants. Théâtre, danse, musique, cirque, conte, performances interdisciplinaires... autant de formes artistiques qui inviteront les spectateurs à se reconnecter à des expériences collectives, authentiques et pleines d'émotions.

Pour accueillir cette diversité artistique, le bâtiment de l'épicentre a été pensé comme un espace modulable et transformable pour s'adapter aux envies du public, aux besoins des artistes et aux propositions culturelles. Cette flexibilité permettra non seulement d'accompagner les innovations artistiques, mais aussi d'impliquer activement les habitants et les associations locales dans la programmation.

2. Pratiques culturelles

L'espace Pavillon et son parc seront disponibles pour les habitants et habitantes de Martigny ainsi que pour les autres structures liées à la jeunesse comme les écoles primaires, le CO, l'ECCG, les crèches UAPE, la mesure SEMO de l'ARPI. Disposant d'une cuisine, d'outils et de matériel de bricolage et de création et d'une scène extérieure, le Pavillon pourra répondre aux différents besoins de ces structures. Le Pavillon offre donc un endroit permettant aux enfants et aux jeunes de ces structures partenaires de développer pleinement leur esprit créatif.

La coordination du projet sera assurée par l'épicentre.



2025 : Mise en place du Pavillon, du jardin et du mobilier. Organisation de la buvette, organisation des premiers événements (friperies, ateliers créatifs)

2026 : Poursuite du projet, programmation culturelle, recherche de fonds spécifiques pour la programmation culturelle, communication. Evaluation en fin d'année.

2027 -2028 : Continuité du projet, saisir des opportunités, développer les collaborations.



Nombre d'heures pour le projet : à définir mais prévues dans le fonctionnement annuel de l'épicentre.

Recherche de fonds à faire pour l'offre culturelle.

3.4. Promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes

La prise en charge de la santé mentale touche divers aspects, tels que la sensibilisation, la prévention, et l'accès aux soins psychologiques. La promotion de la santé mentale implique la reconnaissance des facteurs de stress, la lutte contre la stigmatisation et le renforcement des ressources communautaires. Les défis comprennent la nécessité d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de créer un environnement de soutien propice.

Pour ce faire, nous proposons les actions suivantes :

3.4.1. Soutenir la gestion des émotions chez les enfants



L'expression des émotions chez les enfants joue un rôle fondamental dans leur développement. Les parents et les éducateurs doivent créer un environnement encourageant où l'enfant se sent en sécurité pour exprimer ses émotions et apprendre, selon son stade de développement, à les reconnaître, les exprimer de façon adéquate et à savoir progressivement les canaliser et les gérer. Ces apprentissages socio-émotionnels de base ont un impact positif au niveau de la santé mentale et du comportement adaptatif.



Mise en place d'un concept d'éducation émotionnelle adapté à chaque structure APEM et au stade de développement des enfants accueillis. Associer également l'Association « Le Coucou », qui gère les parents d'accueil de jour, à ce programme.

Sélectionner des jeux existants pour apprendre à reconnaître les émotions et collaborer avec les enseignants (1H et 2H) pour harmoniser les méthodes entre les structures d'accueil de l'enfance et de l'école.

Réalisation de « Boîtes à outils » (formation continue) pour les parents d'accueil de jour, en collaboration avec Consultation PE et la Coordination PE dans l'optique de promouvoir la Consultation PE et d'amener des outils aux parents d'accueil de jour (éducation émotionnelle).



Inclusion de l'éducation émotionnelle dans les concepts pédagogiques de base de chaque structure et réalisation d'ateliers sur la gestion des émotions (au moins 6x par année) dans toutes les structures. A travers la formation continue « Boîte à outils » et certains jeux et brochures, permettre aux parents d'accueil de jour de développer une collaboration avec la Consultation PE et plus de connaissances concernant l'éducation émotionnelle.

La coordination du projet sera assurée par l'APEM, la Consultation PE, Le Coucou et la Coordination PE.



Janvier 2027.



CHF 8'960.- par année pris en charge par l'APEM, la Consultation PE et Le Coucou.

3.4.2. Divulguer des campagnes de prévention pertinentes aux parents



La santé mentale des jeunes enfants dépend et est largement impactée par les compétences éducatives de leurs parents. Ainsi, il est judicieux d'agir au niveau de la formation des parents afin de promouvoir le bien-être des enfants.



Revalorisation de la campagne « Éducation donne de la force », promue par le Service Cantonal de la Jeunesse, auprès des familles de l'APEM et du « Coucou ».

Valorisation des outils « Voici comment renforcer la santé mentale de mon enfant » de Promotion Santé Suisse.

Suggestion de sites avec des informations pertinentes.



Revalorisation de la campagne « Éducation donne de la force » et autres campagnes de Promotion santé suisse, dans les échanges avec les familles de l'APEM et lors d'évènements à l'intention des familles (demande de matériel au Canton affiches, brochures).

La coordination du projet sera assurée par l'APEM et la Coordination PE.



Janvier 2027.



Matériel et brochures fournies par le Canton et les organisations. Contact avec les parents lors des accueils et retours habituels, coût de CHF 0.-.

3.4.3. Elaborer un guide des offres locales et des ressources pour les 0 - 4ans



La santé mentale des enfants et des jeunes enfants est également impactée par les ressources communautaires présentes dans le territoire dans lequel ils évoluent. Ainsi, il est judicieux de visibiliser les ressources existantes auprès des familles.



Promotion des ressources communautaires par l'élaboration d'un guide des offres pour les 0-4 ans de la région, sur la même base du guide « Les Seniors dans la Ville ».



Forfait d'heures de travail pour l'élaboration du Guide pour les 0-4 ans à déterminer et décider si le guide est en version papier ou uniquement digital.

La coordination du projet sera assurée par la Consultation PE et la Coordination PE.



Janvier 2027.



CHF 5'000.- pour la rédaction, conception, mise en ligne et impression. D'éventuelles mises à jour sont à prévoir environ 2 ans après la publication.

3.4.4. Maintenir et développer des activités pour favoriser « Le bien vivre ensemble » avec les 6 valeurs clés de la charte des écoles primaires : confiance, respect, responsabilité, plaisir, durabilité et collaboration



L'évolution sociétale, les enjeux politiques et climatiques, les problèmes globaux relayés par les médias (guerres, violence, réchauffement, précarité...), l'utilisation des médias sociaux, le recours à l'IA, la désinformation, la précarité de nombreuses familles entraînent pour beaucoup d'adultes et d'enfants une perte de repères et de valeurs, un manque de confiance en l'avenir qui génère de l'anxiété.

De plus en plus d'élèves de l'école primaire manifestent des comportements qui alertent leurs enseignants : non-respect des règles, défi de l'autorité, incapacité à gérer les émotions et les frustrations, dépression, absentéisme scolaire, anorexie, surpoids, scarification...



Permettre à tous les élèves de vivre des expériences positives et joyeuses dans le cadre scolaire à travers les apprentissages du programme et des activités particulières.

Offrir un soutien particulier aux enfants les plus vulnérables : enseignants ressource, médiatrices



Réflexion à l'interne de l'établissement sur les formes d'enseignement et la différenciation pour permettre à tous les élèves de vivre une scolarité positive et joyeuse (Direction - enseignants) qui développe le plaisir et la volonté d'apprendre ainsi que l'estime de soi

Proposer des activités culturelles et sportives diversifiées et motivantes accessibles à tous les élèves. Chœur d'enfants, concerts et spectacles, sport scolaire et activités facultatives après l'école. Echanges linguistiques, activités multi âges, participation à la vie de la Cité...

Conseils de classes et d'école dans le but d'impliquer les enfants dans la gestion de l'école et de pouvoir donner leur avis sur les décisions qui les concernent.

Actions de prévention systématiques et annuelles menées par les enseignants ressource des écoles : gestion des émotions, prévention du harcèlement, médiation entre pairs. Notamment à travers l'utilisation de l'outil MIO.

MIO est un outil de promotion de la santé mentale qui aide les enfants à maîtriser leurs cognitions & émotions grâce à des techniques axées sur la compréhension des concepts clés de leur fonctionnement cérébral : neurones miroirs, neurones amis, la motivation d'un neurone. Conçu à l'intention des adultes (tant les parents que les professionnels) qui l'utiliseront avec des enfants de 0 à 7 ans. Des techniques qui durent toute la vie.



Promotion de la médiation scolaire à travers une communication proche des élèves (capsule vidéo).

Visites systématiques de l'infirmière scolaire en 1H, 3H et 6H. Suivi de certaines situations particulières.

La coordination du projet sera assurée par la Direction des écoles, le Personnel enseignant, les Enseignants ressource pour le vivre ensemble et médiateurs scolaires, l'Animation sportive et culturelle.

Collaboration avec les acteurs culturels et sportifs locaux, Promotion Santé Valais, les autorités communales, l'Epicentre, la Commission Loisirs et Jeunesse, les pédiatres de Martigny.



2025 -2028.



Ces actions font partie des missions fondamentales de l'école et n'engendrent pas de coûts supplémentaires.

3.4.5. Renforcer le soutien des éducateurs sociaux auprès des enseignants du CO



L'école vit et les projets se développent au sein de notre école (culture, bilinguisme, lecture, sports, prévention, conseil des élèves). Cette belle évolution est freinée par un climat rendu morose par l'incivilité d'un nombre croissant d'élèves qui n'arrivent plus à donner du sens à leur présence à l'école. Ces élèves mettent très souvent en échec tout ce qui est proposé ou construit avec eux.

Un sondage a été initié par le comité des maîtres et autorisé par la direction en juin 2024, sondage adressé à l'ensemble des collaborateurs du CO d'Octodure, pour une prise de température du climat de travail et une évaluation des besoins de chacun. Nous allons également nous appuyer sur ce support pour conduire notre réflexion.

Il en ressort que notre marge de manœuvre est limitée et que nous avons vraiment besoin de renforcer le pool éducatif avec des moyens supplémentaires pour les enseignants « ressource ». La direction d'école ne peut plus à elle seule tout assumer, même avec la bonne volonté du personnel enseignant qui exerce un métier qui évolue et qui demande des compétences de plus en plus larges.

De manière globale, le constat général est le suivant :

- Evolution de la société avec une relation différente à l'autorité.
- Les situations d'intimidation peuvent conduire au décrochage lorsque les sentiments d'appartenance et de sécurité ne sont pas respectés.
- Le travail dans les classes de niveau II est particulièrement exigeant et exposé.

Nous nous permettons d'énumérer de manière non exhaustive quelques problématiques auxquelles nous devons faire face en tant qu'équipe de direction

Attitude peu collaboratrice de certains parents qui développent un soutien inconditionnel à l'égard de leur enfant. La parole du jeune obtient tous les suffrages.

Travail des professeurs remis en question lors de mauvaises notes, lors de remarques éducatives, lors de sanctions prises et jugées inappropriées, ...
Culture du mensonge par exemple pour justifier des absences ou demander des congés.

L'école est ouverte sur la ville et située au centre-ville. Le corollaire est la présence d'anciens ou de jeunes inconnus qui viennent narguer l'autorité et s'introduire parfois dans le bâtiment, voire même dans les classes. (les sorties du vendredi soir se font souvent avec présence policière discrète ou avec la collaboration des éducateurs de proximité ou des assistants de l'épicentre).

Manque de respect des institutions en général et plus particulièrement de l'école et de ses collaborateurs. Situations de plus en plus fréquentes d'incivilités en tous genres (intervention inappropriée en classe, refus de suivre les consignes, remontrances verbales à l'égard du professeur, tutoiement, menaces) que les enseignants ne peuvent plus gérer.

Ras-le-bol des élèves qui souhaitent avancer et dont les apprentissages sont freinés.

Intervention et pression des parents lorsque la classe est difficile (que mettez-vous en place...)

Lassitude des professeurs condamnés à passer une grande partie de leur temps à faire passer un message éducatif.

Augmentation significative des situations de décrochage.

Explosion des signalements.

Multiplication des séances de réseau.

Difficultés croissantes dans la gestion des classes de niveau II.

Temporalité différente entre le suivi effectué par les thérapeutes (délai de 6 mois pour une séance chez un pédopsychiatre) et la gestion d'un élève présent quotidiennement dans nos classes.



Améliorer le climat scolaire et développer des actions qui développent le « Mieux vivre ensemble ».

Développer le lien entre l'école et les familles.

Aider les parents dans le besoin.

Renforcer l'axe éducatif et développer ce lien affectif nécessaire à l'épanouissement des jeunes.



Ce que nous faisons déjà :

1. Parole aux jeunes au travers du conseil des élèves (conseil de classe, conseil de degré et conseil des élèves)
2. Implémentation de la méthode des préoccupations partagées pour lutter contre les situations d'intimidation entre pairs (25 professeurs se sont formés)
3. Pratique de l'intervision avec les professeurs
4. Ateliers d'orientation et de prévention numérique avec les parents (en lien avec Epicentre)
5. Médiation scolaire
6. Enseignant « ressource » avec l'équivalent d'un mi-temps.

Nous avons vraiment besoin de renfort avec un éducateur social qui puisse compléter le team de l'épicentre et offrir davantage de temps pour le CO.

1. L'éducateur social et/ou le psychologue communautaire est en soutien direct de la direction et des professeurs dans la gestion des élèves au comportement inapproprié (attitude face au travail, irrespect, dysfonctionnement, mise en danger des autres élèves, des professeurs, ...)
2. Le professeur qui rencontre des difficultés relationnelles avec un élève s'adresse à l'enseignant ressource du CO (ERCO), après avoir effectué les premières démarches d'usage auprès des familles.
3. L'ERCO informe la direction de l'évolution des prises en charge, organise des réseaux avec les enseignants (intervisions) et/ou les parents et établit une collaboration avec l'éducateur social afin que ce dernier puisse intervenir dans les familles.
4. L'éducateur social et/ou le psychologue communautaire peut, en collaboration avec l'ERCO :
 - développer des groupes de parole avec les élèves ou avec les enseignants
 - mener des actions de prévention.
 - organiser des soirées thématiques à l'attention des parents.
 - imaginer des campagnes de prévention sur la base des préoccupations formulées par les jeunes eux-mêmes.

La coordination du projet sera assurée par la Direction du CO et l'enseignant « ressource » ERCO.



Année scolaire 2025 - 2026.



L'ERCO est un enseignant et son salaire est financé par le canton.
Le salaire de l'éducateur social est à la charge des Communes de l'Association.

Le coût représente le salaire d'un éducateur social et ou d'un psychologue communautaire à 100% qui puisse faire le lien avec les familles et transposer les bases d'un partenariat coresponsable avec l'institution scolaire et les milieux associatifs.

3.4.6. Créer un feuillet « Bons plans » à l'usage des parents et de leurs enfants



Suite à différents constats, il nous semble utile de créer un feuillet d'information pour les parents. En effet, ce besoin est ressorti dans différents secteurs de la ville (épicerie, écoles primaires et CO, police municipale, service de l'intégration). La nécessité de pouvoir transmettre des informations pratiques en lien avec les enfants et adolescents, concernant leur santé en générale, l'utilisation des écrans, des réseaux sociaux, des relations familiales, nous paraît primordial. Les parents sont demandeurs et nous nous rendons compte que parfois l'information n'arrive pas jusqu'au public ciblé.



Sensibiliser les parents sur différentes thématiques (écrans, consommation, santé physique-mentale-sexuelle, éducation, etc.)

Transmettre quelques informations utiles ciblées selon les thématiques abordées

Orienter vers les différents services et structures locales existantes et spécialisées selon la thématique abordée

Responsabiliser les adultes et les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs en rappelant un cadre légal et aussi de « bon sens »

Aborder ces différentes thématiques avec une touche de légèreté voire d'humour !



Rédiger un feuillet (A5) de quatre pages (recto-verso), facile à lire et accessible au plus grand nombre, en sélectionnant quelques thèmes dans un premier temps, en fonction des besoins et problématiques d'actualité.

La coordination du projet sera assurée par l'épicerie.



Automne 2025.

Finalisation de la forme et du contenu et impression.

1^{er} semestre de l'année 2026.

Distribution des feuillets au travers des écoles et des réseaux.



En attente de devis.

3.4.7. Accueillir l'exposition « C'est pas tabou d'être à bout ! »



L'adolescence est une période de vie pendant laquelle il y a un faible risque de maladie ou de décès mais qui est déterminante pour la santé mentale et où se forment des comportements de santé pouvant perdurer toute la vie. La santé et le bien-être des adolescents sont le fruit d'interactions complexes entre divers facteurs individuels, comportementaux, sociaux, culturels et environnementaux qui évoluent avec le temps.

La prise en charge de la santé mentale touche divers aspects, tels que la sensibilisation, la prévention, et l'accès aux soins psychologiques. La promotion de la santé mentale implique la reconnaissance des facteurs de stress, la lutte contre la stigmatisation et le renforcement des ressources

communautaires. Les défis comprennent la nécessité d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de créer un environnement de soutien propice.

L'équipe de l'épicentre est au contact régulier de nombreux adolescent·es dans sa pratique quotidienne et peut ainsi porter un rôle important de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes. C'est dans ce contexte que s'inscrit la volonté de proposer une exposition développée dans le canton de Neuchâtel : « *C'est pas tabou d'être à bout !* », consacrée à la santé psychique des adolescentes et adolescents.

Références intéressantes sur la thématique :

Barrense-Dias Y, Chok L, Surís JC. *A picture of the mental health of adolescents in Switzerland and Liechtenstein*. Lausanne, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2021 (Raisons de santé 323). <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/323>

Tancredi S, Rapillard J, Favre F, Fornerod L, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). *La santé des élèves de 11 à 15 ans dans le canton du Valais 2002-2022 : Résultats de l'enquête Health Behaviour in School-aged Children*. Sion, Novembre 2024. <https://www.ovs.ch/fr/publications/id-17247-la-sante-des-eleves-de-11-a-15-ans-dans-le-canton-du-valais-2002-2022/>



Proposer un nouvel outil ludique de sensibilisation et de prévention en lien avec la santé psychique.

Lever le voile sur la thématique de la santé psychique des adolescentes et adolescents.

Offrir des pistes pour prendre soin de son bien-être mental.

Renforcer les compétences en santé mentale.

Favoriser la connaissance des nombreuses ressources d'aide à disposition.

Susciter la réflexion sur la thématique de la santé psychique.



Le service neuchâtelois de la santé publique a mis sur pied en 2024 une exposition et une application web, consacrée à la santé psychique des adolescentes et adolescents. Intitulée « *C'est pas tabou d'être à bout !* », elle vise à lever le voile sur cette thématique et à leur donner des pistes pour prendre soin de leur bien-être mental. Cette exposition ludique a été élaborée en collaboration avec les jeunes eux-mêmes.

Inaugurée jeudi 23 mai 2024 au Centre de loisirs de Neuchâtel, elle vise à combattre les idées reçues, à mieux connaître les ressources d'aide à disposition et à susciter la réflexion. L'objectif confié aux jeunes en début de visite : aider un ami qui rencontre une situation de mal-être, se questionne sur son avenir, subit du harcèlement ou souhaite faire son coming out. Grâce à une application web qui accompagne l'exposition, les adolescentes et adolescents sont amenés à renforcer de manière ludique et interactive leurs compétences en santé mentale

Le service cantonal de la santé publique (SCSP) a développé ce projet en collaboration avec les jeunes ainsi que les animatrices et animateurs du Centre de loisirs de Neuchâtel et du Kallo à La Grande Béroche. Afin de pouvoir toucher le public visé le plus largement possible, l'exposition a été conçue dans l'optique de pouvoir être transportée et installée facilement dans divers lieux.

C'est dans ce contexte que nous imaginons importer cette exposition au sein des murs de l'épicentre, afin de proposer cet outil ludique aux adolescents de Martigny.

Pistes /idées :

Collaboration avec le CO (ou structure similaires) de Martigny pour organiser des visites par des classes intéressées.

Collaboration avec d'autres structures socioculturelles valaisannes pour faire vivre cette exposition à l'échelle cantonale.

Sensibilisation des adolescent·es au travers de l'application web par des structures sociales ou scolaires de Martigny.

La coordination du projet sera assurée par l'épicentre.



Fin 2026.



La priorité des structures qui ont développé ce projet est actuellement accordée aux institutions se trouvant dans le canton de Neuchâtel, mais ils n'excluent pas de l'exporter dans d'autres cantons. Les frais ci-dessous sont donc, pour le moment, approximatifs, selon les informations que j'ai déjà pu récolter de leur part.

Coût estimé à CHF 4'500.- (2'500.- l'exposition et 2'000.- l'installation).
Les heures de coordination du projet sont estimées à 20 heures et sont comptabilisées dans le travail des animateurs.

Récapitulatif des investissements projetés (2025 - 2028)

Chaque investissement fera l'objet d'une demande spécifique dans le dicastère concerné selon les disponibilités budgétaires.

Action	Montant	Structure responsable
3.1.1. Groupe de pilotage	Intégré dans les cahiers des charges	Commission LJE
3.1.2. Document référence	Intégré dans les cahiers des charges	Commission LJE
3.1.3. Pulsations Urbaines	Budget à définir à l'étape 2 à fin 2025	épicerie
3.1.4. Eveil à la citoyenneté	Budget ordinaire des structures d'accueil	APEM, Coordination PE
3.2.1. Prévention numérique 0-4 ans	CHF 2'850.- par année <i>Caisse</i> : APEM et CPE/CDTEA	APEM, CPE, CDTEA, Coordination PE
3.2.2. Prévention numérique Ecoles primaires	CHF 2'000.- par année <i>Caisse</i> : Canton	Direction des écoles, associations spécialisées
3.2.3. Prévention numérique Cycle d'orientation	CHF 5'000.- par année <i>Caisse</i> : Canton	Direction du CO, médiateurs Service de l'enseignement
3.3.1. Actions durabilité 0 - 4 ans	CHF 7'500.- par année <i>Caisse</i> : APEM	APEM
3.3.2. Plateforme d'échanges	CHF 1'100.- par année <i>Caisse</i> : APEM	APEM
3.3.3. Consommation locale	CHF 2'100.- par année <i>Caisse</i> : APEM CHF 1'100.- Ville de Martigny CHF 1'000.-	APEM, Coordination PE
3.3.4. Actions durabilité écoles	CHF 1'000.- par année <i>Caisse</i> : Ecoles primaires	Direction des écoles, Commission Energie
3.3.5. Intégration Commission Energie	Intégré dans les heures de travail des intervenants concernés	Direction des écoles, Commission Energie
3.3.6. Ateliers coopération au développement	Intégré dans les heures de travail des intervenants concernés <i>Caisse</i> : Ville de Martigny CHF 2'000.- en soutien à Valais Solidaire	Déléguée au développement durable, déléguée sociale, Valais solidaire, écoles
3.3.7. Actions durabilité CO	CHF 500.- par année Sur le budget de fonctionnement	Commission Environnement du CO
3.3.8. Pavillon des Saules	Budget ordinaire de fonctionnement Recherche de fonds : offre culturelle	Epicerie, Déléguée au développement durable
3.4.1. Gestion des émotions	Total : CHF 8'960.- par année <i>Caisse</i> : APEM CHF 7'760.- Le Coucou + Consultation PE CHF 1'200.-	APEM, Le Coucou, Consultation PE, Coordination PE
3.4.2. Campagnes de prévention	CHF 0.- Brochures fournies par les institutions et échanges avec les parents lors des accueils et retours habituels	APEM, Consultation PE
3.4.3. Guide 0 – 4 ans	CHF 5'000.- <i>Caisse</i> : Ville de Martigny	Coordination PE, Consultation PE
3.4.4. Activités « Bien-vivre ensemble » des écoles primaires	Budget ordinaire	Directions des écoles, enseignants
3.4.5. Renforcer le soutien des éducateurs sociaux au CO	Salaires de l'ERCO financés par le canton Salaires de l'éducateur social financés par les Communes de l'Association	Direction du CO, Enseignant ressource ERCO
3.4.6. Feuilleton « Bons plans »	En attente de devis	épicerie
3.4.7. Exposition « C'est pas tabou d'être à bout ! »	CHF 4'500.- (exposition et installation) <i>Caisse</i> : Ville de Martigny	épicerie



REMERCIEMENTS

Remerciements aux professionnels qui ont contribué à la réflexion et à l'élaboration de ce plan d'action II :

Sylvie Luginbühl, Conseillère communale en charge des écoles

Fabienne Moret-Roth, Conseillère communale en charge de la petite enfance

Marie-Bertrande Duay, Conseillère communale en charge de la petite enfance

Marie-Laure Tindom-Comby, Conseillère communale en charge des loisirs et de la jeunesse

Flora Saudan Tristão, Coordinatrice de la petite enfance de Martigny

Yannick Morand, Directeur de l'association de la petite enfance de Martigny

Anne-Lise Norton, Adjointe à la direction de l'association de la petite enfance de Martigny

Paola Del Zotto, Coordinatrice pour les parents d'accueil de jour

Murielle Panigas, Infirmière de la Consultation parents-enfants

Patrice Moret, Directeur des écoles primaires de Martigny

Nicolas Theux, Directeur du cycle d'orientation de Martigny

Steve Chambovey, Directeur de l'épicentre

Bastien Rey, animateur socioculturel à l'épicentre

Cédric Gay-Crosier, animateur socioculturel à l'épicentre

Floriane Petit, Educatrice sociale à l'épicentre

Gaël Veillon, Educateur social à l'épicentre

Loïse Pignat, Animatrice socioculturelle à l'épicentre

Mariel Corthay Ducrey, Animatrice socioculturelle à l'épicentre

Valentine Barras, Déléguée au développement durable de Martigny

